



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 119698

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la réforme de la taxe professionnelle et la participation des collectivités locales au plafonnement en fonction de la valeur ajoutée. Les délais prévus par la loi de finances pour 2007, communiqués aux collectivités locales début janvier 2007, rendent quasiment impossibles les instructions de mise en place et délibérations. Devant cette situation budgétairement très pénalisante, de nombreuses collectivités locales telles les communautés de communes ne peuvent donc respecter les délais de mise en oeuvre. Aussi, il lui demande ses intentions quant aux légitimes préoccupations des collectivités locales au regard de cette réforme.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119698

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2024